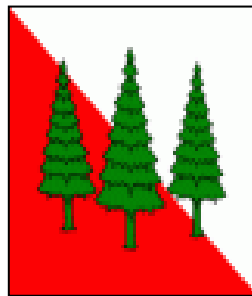


Conseil Communal d'Epesses

Procès-verbal de la séance



du 30 juin 2008



**Les membres du Conseil Communal d'Epesses ont été convoqués en assemblée
le lundi 30 juin 2008 à 19 :30 à la salle du Conseil d'Epesses avec,
pour ordre du jour :**

OUVERTURE DE SEANCE - APPEL DES MEMBRES	3
1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	3
2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 7 AVRIL 2008	3
3. PRESENTATION DU RAPPORT DE GESTION 2007	3
4. PRESENTATION DES COMPTES 2007	3
5. ELECTION DU BUREAU DU CONSEIL POUR 2008 - 2009	4
6. INFORMATION SUR LE PROCESSUS DE FUSION	4
7. COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITE	5
8. COMMUNICATIONS DU BUREAU	5
9. DIVERS	6
CONTRE-APPEL – CLÔTURE DE SEANCE	7



Ouverture de séance - Appel des membres

Le Conseil ayant été convoqué régulièrement, le quorum étant atteint, le Président, Ch. Chappuis, salue la municipalité et l'assemblée, puis ouvre cette séance.

La secrétaire procède à l'appel : 22 membres sont présents, 4 sont en retard, 2 Conseillers communaux sont excusés, B. Duboux et P.-E. Fonjallaz sont absents.

1. Adoption de l'ordre du jour

Le Président énonce l'ordre du jour qui est ensuite voté et accepté à l'unanimité.

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 7 avril 2008

Chacun ayant reçu le procès-verbal de la séance du 7 avril 2008, sa lecture n'est pas souhaitée. Le procès-verbal est soumis au vote et est accepté à l'unanimité.

3. Présentation du Rapport de gestion 2007

La parole est donnée à Ch. Cuendet, rapporteur de la CoGest ; il nous donne lecture de leur rapport résumé comme suit :

« la municipalité ayant remis leur rapport de gestion 2007, la commission de gestion composée de J.-D. Berthet, de C. Fonjallaz, de P. Fonjallaz, de F. Hegg, et de Ch. Cuendet s'est réunie le jeudi 12 juin 2008 en présence de Mme le Syndic N. Gross ; Messieurs les Municipaux J. Oberli et Y. Rey ont été sollicités par téléphone et ont été en parfaite mesure de répondre aux interrogations des membres de la CoGest.

Dite commission déclare que la municipalité d'Epesses a géré l'exercice 2007 de manière efficace. Elle est ici remerciée pour son engagement à la bonne marche des affaires communales. En conclusion et au vu de leur analyse, la commission de gestion unanime recommande aux Conseillères et aux Conseillers d'accepter le Rapport de Gestion 2007 de la commune d'Epesses ».

La discussion est ouverte, la parole n'étant pas demandée, le rapporteur relit les conclusions.

Le Rapport de gestion 2007 de la municipalité d'Epesses incorporé dans la brochure des comptes est soumis au vote. Il est accepté à l'unanimité.

Notre Président remercie les membres de cette commission pour le travail effectué.

4. Présentation des comptes 2007

En préambule, Ch. Chappuis Président interroge l'assemblée afin de savoir si toutes et tous ont bien reçu le document intitulé « Compte final de l'investissement du Vieux-Collège » distribué en début de séance.

La parole est donnée au Président et rapporteur de la commission des finances, J.-M. Badoux.

La CoFin composée de H. Fonjallaz, J.-M. Oggier, D. Rouge, et de son Président s'est réunie en présence des membres de l'exécutif et de J. Bertholet, Boursier, le lundi 9 juin 2008 à Epesses afin de rapporter sur les comptes 2007. Boris Vejdovsky est excusé.

Une deuxième réunion a été planifiée le lundi 16 juin 2008 afin de délibérer et de finaliser le rapport. Tous les membres étaient présents.

La Commission des finances a été saisie afin de vérifier les comptes 2007. Toutes explications et éclaircissements souhaités ont été apportés par les municipaux et le boursier.

La CoFin a également pris connaissance du rapport de la Fiduciaire J.-C. Mugny qui recommande d'approuver les comptes annuels.

J.-M. Badoux donne lecture du rapport dressé par la commission permanente des finances.



Il y est relevé à satisfaction que les comptes sont bien tenus et bien présentés et que la municipalité a géré de façon adéquate les travaux du Vieux-Collège. Néanmoins, celle-ci aurait dû communiquer les dépassements au Conseil communal comme stipulé dans le Règlement idoine.

En conclusion, la commission des finances propose d'accepter les comptes 2007 tels que présentés et d'en donner décharge à la municipalité ainsi qu'au boursier.

Le Président remercie le Rapporteur ; la discussion est ouverte.

Au point 71.3522 – Garderie de Lavaux, la participation de notre commune étant nettement plus élevée que la somme budgétée, Ch. Dick souhaite quelques éclaircissements qui lui sont apportés par le boursier et Madame le Syndic. Le Président de la CoFin ajoute que malgré cet écart, le plafond n'a pas été dépassé, ce qui n'est pas le cas de toutes les communes ; par ailleurs et eu égard à l'acceptation de la LAJE, dite participation sera redéfinie.

La parole n'étant plus demandée, J.-M. Badoux relit les conclusions.

Les comptes 2007 sont soumis à votation et sont adoptés à l'unanimité.

Notre Président et notre Syndic remercient les membres de la CoFin, ainsi le Boursier pour leur travail.

J. Bertholet appelé à une autre séance de Conseil communal nous salue et prend congé de l'assemblée.

5. Election du Bureau du Conseil pour 2008 - 2009

Ch. Chappuis ayant assuré la présidence depuis deux ans ne se représente pas. Il dit ici tout le plaisir qui a été le sien dans cette fonction nouvelle pour lui, avec un Bureau neuf également, ces deux années ayant été riches en événements divers.

Election du bureau du Conseil pour 2008 – 2009 : sont proposés, puis élus

- | | | | |
|----|--|---------------------|---|
| a) | Louis Fonjallaz, président ; | à bulletin secret : | rentrés 25 / 1 nul / 2 blancs = 22 voix |
| b) | Florence Gross, vice-présidente ; | à bulletin secret : | rentrés 25 / 1 blanc = 24 voix |
| c) | Angelo De Simone, scrutateur ; | à main levée : | à l'unanimité |
| d) | Christian Dick, scrutateur ; | à main levée : | à l'unanimité |
| e) | Christophe Cuendet, scrutateur suppléant ; | à main levée : | à l'unanimité |
| f) | Alain Paley, scrutateur suppléant. | à main levée : | à l'unanimité |

Ce nouveau Bureau du Conseil communal d'Epesses entre en vigueur le 1^{er} juillet 2008.

6. Information sur le processus de fusion

La parole est donnée à F. Gross, représentante du comité intercommunal pour la commune d'Epesses. Elle nous fait part d'un point de situation sur les travaux en cours, ainsi que sur le calendrier indicatif du processus de fusion.

Les résultats de l'enquête par questionnaire ont été communiqués à la population sous forme d'un « tout-ménage » et lors d'une séance d'information publique, le 28 mai écoulé à Grandvaux.

Une rencontre avec le personnel des cinq communes a été organisée le 15 mai 2008 ; elle avait pour but d'informer les participants sur les travaux en cours et de collecter les attentes, interrogations et craintes envers ce nouveau processus de fusion.

Prochaines étapes :

- ✦ fin juin, remise des rapports de synthèse des commissions thématiques ;



- ✦ automne 2008, les recommandations des commission intercommunales seront étudiées par le GroPil et les municipalités ; le préavis sur la fusion sera établi ;
- ✦ hiver 2008 / 2009, des séances d'information et de consultation seront organisées pour la population ;
- ✦ printemps 2009, le préavis devrait être présenté aux cinq conseils communaux afin d'organiser un scrutin populaire sur la fusion courant de juin 2009. Ce calendrier est indicatif et peut varier en fonction de l'avance des travaux.

L. Massy souhaite connaître la date d'entrée en vigueur de la nouvelle commune si le calendrier précité est respecté ; la réponse est le 1^{er} juillet 2011, fin de la législature actuelle.

Ch. Dick demande ce qu'il adviendrait du personnel des communes concernées ; J.-R. Gaillard, membre de la commission thématique « Prestations et personnel » fournit diverses informations à ce propos ; N. Gross, Syndic, apporte quelques compléments relatifs au personnel de notre commune.

L. Fonjallaz s'enquiert du processus prévu si d'éventualité une des communes refusait la fusion ; F. Gross l'informe à ce sujet.

A. Paley souhaite connaître l'adresse postale (le nom) de l'éventuelle future commune ; il lui est répondu, 1098 Epeesses.

En ce qui concerne diverses autres questions, F. Gross se réfère au rapport de synthèse idoine.

7. Communications de la municipalité

- ✦ **Y. Rey**, municipal, soumet par un rapport une demande de crédit extrabudgétaire de Fr. 35'200.— TTC, relatif à une réfection urgente d'un collecteur d'eaux claires situé à la Cornallaz. Informée de la situation, la CoFin a, par son président, autorisé la municipalité à entreprendre les travaux nécessaires qui ont eu lieu du 27 mai au 3 juin derniers. Dite dépense sera imputée sur les comptes 2008.

A la lecture de ce rapport, le Président du Conseil se réfère à l'article 82 de notre Règlement et propose aux Conseillères et aux Conseillers d'accepter la dépense y relative. La demande de crédit extrabudgétaire de Fr. 35'200.— pour la réfection urgente d'un collecteur d'eaux claires se voit adoptée à l'unanimité.

- ✦ Une attention toute particulière est sollicitée par **Y. Rey** sur une notable consommation d'eau dans le village ; économie et modération sont ainsi fortement conseillées et souhaitées.
- ✦ **J. Oberli**, municipal, nous fait part d'un point de situation sur la plage de la Budaz. Le préavis idoine accepté est à l'étude ; en ce qui concerne la presse, la situation s'est quelque peu calmée à ce sujet.
- ✦ **N. Gross**, Syndic, nous informe de l'engagement de Mme Marlyse Giobellina, ancienne secrétaire à la commune de Riex et actuelle Présidente du Conseil communal de Riex ; cette personne viendra en appui à notre secrétaire, Madame Claudine Chappuis, dont la charge de travail s'est passablement accrue ces derniers mois.

Une information relative aux transports scolaires parviendra aux parents des élèves avant la prochaine rentrée. Comme cité dans le Rapport de gestion, une étude a été élaborée et des responsables ont été nommés pour notre Groupement scolaire ; les bus scolaires (sauf un) seront ainsi mis aux normes 2010. Par ailleurs, une chartre est en préparation décrivant le comportement d'un enfant dans un bus scolaire.

Pour référence : <http://www.garagecentral.ch/fr/prices.php>

8. Communications du Bureau

Le Président remercie la municipalité et passe aux communications du Bureau.

- ✦ La Société internationale de sauvetage du Léman, section de Cully, annonce aux Communes du District de Lavaux-Oron qu'elle organise la « Fête internationale de sauvetage, du 22 au 24 août prochains, sur la Place d'Armes à Cully.



Ainsi, le **22 août** auront lieu le « Challenge des Pirates » pour les sociétés locales et amies et le « **Challenge du Préfet** » pour les communes du district.

Notre Président ainsi que notre Syndic se recommandent afin que notre commune soit dignement représentée à cet effet ; ils remercient par avance les éventuels volontaires de bien vouloir s'inscrire auprès de notre nouveau Président, voire notre nouvelle Vice-Présidente, après la séance du Conseil.

- ✦ La prochaine **séance du Conseil communal** est prévue le **lundi 29 septembre 2008 à 20 :00**. Nous y traiterons le préavis municipal n°3/08 relatif à l'arrêté d'imposition 2009.
- ✦ Des **votations fédérales et cantonales** auront lieu le **30 novembre 2008** ; celles du 28 septembre ont été annulées.
- ✦ La population d'Epesses a élu un **nouveau municipal** en la personne de **Boris Vejdovsky** par 74 voix sur 122 bulletins valables rentrés. (majorité à 62 voix). Nous le félicitons. Son assermentation sera programmée ultérieurement, après un délai légal d'au moins dix jours.

9. Divers

- ✦ **P. Fonjallaz** rappelle et remercie la Municipalité de bien vouloir procéder à un contrôle des coulisses au lieu dit « Les Pentes Rousses » où un important tapis de mousse s'est développé, avec un risque élevé de ravines en cas de fortes pluies.

- ✦ Notre Syndic, **N. Gross**, félicite notre nouveau municipal et se réjouit de sa collaboration prochaine au sein de la municipalité d'Epesses.

Puis elle remercie chaleureusement Ch. Chappuis pour sa fonction et son travail de Président du Conseil communal ces deux dernières années, ainsi que pour les bonnes relations consenties entre la Municipalité et le Conseil communal.

- ✦ **D. Rouge** s'enquiert du dépassement de budget relatif au « Vieux-Collège » ; en vertu de l'Art. 87 al. 2 du Règlement du Conseil communal (crédits et investissements), ne devrait-il pas être présenté et accepté par le Conseil ?

Nous revenons au « Compte final de l'investissement du Vieux-Collège » distribué en début de séance. Le Président déclare que, selon la règle, ce dépassement doit effectivement être explicité et accepté par les membres du Conseil communal et ouvre le débat.

- ✦ **L. Massy** s'inquiète de savoir comment accepter un dépassement de budget alors que les « Comptes 2007 » ont précédemment été adoptés à l'unanimité ? Notre Président et J.-M. Badoux (CoFin) exposent la situation : il s'agit là d'un dépassement extrabudgétaire devant être soumis à notre approbation.

- ✦ **L.-Ph. Porchet**, municipal des bâtiments, apporte quelques compléments d'informations et reconnaît qu'il aurait effectivement dû faire approuver dépassements et intérêts intercalaires au fur et à mesure de l'avance des travaux.

- ✦ **Ch. Chappuis** explique que l'on se trouve devant une situation identique à celle présentée par Y. Rey plus haut, le but de cette manœuvre étant de décharger la municipalité de cet investissement.

La parole n'étant plus demandée, le dépassement extrabudgétaire de Fr. 129'418.05 tel que présenté dans le décompte final de l'investissement du « Vieux-Collège » est soumis à votation et est adopté à l'unanimité.

- ✦ **J.-R. Gaillard** s'informe de ce qu'il est advenu de l'appartement à relouer au « Vieux-Collège » ; **L.-Ph. Porchet** confirme que dit appartement a trouvé preneur à un loyer légèrement diminué.

- ✦ **Ch. Dick** revient sur le dossier des taxes de séjour ; la commune a-t-elle des informations nouvelles à ce sujet ? **N. Gross** répond qu'une rencontre est prochainement planifiée avec la Commission Intercommunale de Lavaux (CIL) afin d'établir un projet commun et qu'elle en saura davantage en septembre.



- ✦ **A. Paley** s'informe au sujet de la signalisation relative à notre entrée dans l'UNESCO ; y a-t-il un projet en cours ? **N. Gross** répond que la CIL intervient également dans ce dossier et que le projet en cours est à l'étude à Berne actuellement.

Il n'y a plus questions, ni commentaires.

Contre-appel – Clôture de séance

La secrétaire procède au contre appel.

Le Président Ch. Chappuis nous remercie et nous souhaite, à toutes et à tous, une bonne soirée, puis clôt la séance.

Séance levée à 21 :40

Ainsi délibéré à Epesses, le 30 juin 2008

Pour le Conseil communal

Le Président

Christian Chappuis



La Secrétaire

E. Delley Leuenberger